

Emerson Audit

Société de commissariat aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris
27 rue de Berri - 75008 Paris
Tel. : 01 87 44 57 87

VIEILLES MAISONS FRANCAISES

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

Association loi 1901, reconnue d'utilité publique
Siège social : 93 rue de l'Université
75007 PARIS

Exercice clos le 31 décembre 2021

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées
Exercice clos le 31 décembre 2021

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ORGANE DELIBERANT

En application de l'article R. 612-7 du code de commerce, nous avons été avisés des conventions suivantes, mentionnées à l'article L. 612-5 du code de commerce, qui ont été passées au cours de l'exercice écoulé :

Convention d'abandon de créance avec clause de retour à meilleure fortune

Votre association a accepté d'abandonner une partie de sa créance à l'égard de la société les Editions de l'Esplanade à hauteur de 336 578,61euros.

Votre association a comptabilisé une charge exceptionnelle de 336 578,61 euros au titre de cette convention.

Fait à Paris, le 15 juin 2022

Emerson Audit



Gabriel DE VILLEPIN
Commissaire aux comptes inscrit
Membre de la compagnie de Paris

